



La transaction - Protocole d'accord

publié le **15/05/2011**, vu **2189 fois**, Auteur : [Cabinet GC](#)

La transaction: Explications et droits

Parce que dans n'importe quelle action en justice existe un aléa, postérieurement au licenciement, l'employeur et le salarié peuvent conclure une transaction mettant fin de manière définitive à leur différent.

Une transaction est un contrat établi en 2 exemplaires rappelant le litige en cours et la volonté d'y mettre fin moyennant des concessions réciproques et le versement d'une indemnité ...[\[Lire la suite: sur la transaction\]](#)

ou

<http://prudhommes.avocat-gc.com/blog/14-la-transaction>